VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

CANNABIS EN EUROPE

Par Profil supprimé Postée le 26/12/2010 11:29

Bonjour,

Je me demandais où on pouvait fumer le cannabis en Europe sans rien risquer à part en Hollande?
Et quelle était la différence entre dépénalisation et légalisation?

Mise en ligne le 28/12/2010

Bonjour,

Vous trouverez les réponses détaillées à vos questions en lisant, sur notre site, la rubrique dont nous vous donnons le lien en fin de message. Nous vous conseillons en particulier la lecture des chapitres "Le cannabis est-il dépénalisé en Europe ?" et "Les Pays-Bas autorisent-ils l'usage de cannabis ?".

Pour d'autres informations, n'hésitez pas à contacter l'un de nos écoutants au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, appel anonyme et gratuit depuis un poste, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Cordialement.

En savoir plus :

- Les politiques en France et en Europe